



**HAL**  
open science

# Quelles frontières pour Ninive? Rapports de force dans une région irakienne stratégique

Cyril Roussel

► **To cite this version:**

Cyril Roussel. Quelles frontières pour Ninive? Rapports de force dans une région irakienne stratégique. Moyen-Orient, 2015, Les États-Unis au Moyen-Orient: une influence en déclin?, 28, pp.72-77. hal-04782755

**HAL Id: hal-04782755**

**<https://hal.science/hal-04782755v1>**

Submitted on 14 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

## Quelles frontières pour Ninive ? Rapports de force dans une région irakienne stratégique

Cyril Roussel  
Migrinter UMR 7301, Université de Poitiers.  
Chercheur CNRS

**Mots clés :** Irak, Mossoul, État islamique, Kurdes, conflit, migrations, territoire.

**Résumé :** À l'été 2014, l'offensive des combattants djihadistes dans la province de Mossoul (nommée « province de Nineva ») modifie un rapport de forces qui remonte à 2005, et dans lequel l'armée irakienne de Bagdad et les combattants kurdes (les peshmergas) d'Erbil contrôlaient de facto cette partie du territoire irakien. L'arrivée d'un nouvel acteur modifie les réseaux d'allégeance et de pouvoir en place. Les populations « non-compatibles » avec cette nouvelle autorité qui contrôle la ville de Mossoul ainsi qu'une bonne partie de son gouvernorat se déplacent soit dans le sud de l'Irak, soit dans la région kurde autonome. La frontière entre Irak fédéral et région kurde autonome s'efface et se transforme en une ligne de front, ce qui rend encore plus difficile d'envisager le règlement de la question des « territoires disputés » en Irak.

---

L'avancée rapide de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL/EI ou *Daesh* en arabe<sup>1</sup>) dans la région de Mossoul en juin 2014 – gouvernorat de Nineva – suivie de la prise de la ville-même, le 10 juin, ont provoqué le déplacement d'une bonne partie de ses habitants : Arabes, Chrétiens, Turkmènes, Shabaks et Kurdes confondus. En même temps, le contrôle territorial de toute une partie de la province est passé des mains de Bagdad, pouvoir central qui s'est tout bonnement retiré, à celles d'une organisation djihadiste née durant la guerre d'Irak et qui s'est renforcée durant la guerre civile en Syrie : l'organisation de l'Etat islamique.

Mais dans la province de Nineva, le contrôle territorial était déjà contesté par les Kurdes qui, de leur côté, œuvrent pour la création d'une région autonome regroupant idéalement l'ensemble des zones de peuplement kurde. Projet difficile à mettre en œuvre, voire illusoire, tant la mixité des populations est grande dans certains secteurs du territoire irakien. Mais le projet de contrôle territorial sur une base ethnique ne fait pas vraiment débat au sein du GRK (gouvernement régional kurde), car il est perçu comme légitime par la plupart des Kurdes qui revendiquent leur droit à disposer d'eux-mêmes. Il faut dire que la période de la dictature baathiste a fait payer un lourd tribut aux Kurdes. La volonté de gommer les attributs identitaires kurdes et d'anéantir ceux qui se sentent porteur d'une identité kurde, a réactivé un puissant sentiment nationaliste qui demeure au centre du projet politico-territorial tel qu'il est mené, depuis 1991, au Kurdistan d'Irak.

Ainsi, la zone réelle d'influence politique kurde dépasse les limites officielles de leur région autonome pour la simple et bonne raison que le découpage de cette entité politico-administrative ne se superpose pas à l'espace du peuplement kurde en Irak. Comme nous l'avons noté, il est extrêmement délicat de faire passer une ligne dans des territoires mixtes, à moins de procéder en amont à un nettoyage ethnique (cas de la Bosnie en Ex-Yougoslavie). Il

---

<sup>1</sup> *ad-dawla al-islāmiyya fi-l-irāq wa-š-šām* ou Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL). Depuis le 29 juin 2014, *Daesh* devient l'Etat islamique (EI) - *ad-dawla al-islāmiyya*.

est, de plus, tout aussi problématique de définir la notion même d'un espace de peuplement kurde – qui revient à poser la question : qui est kurde ? – et donc de le délimiter. Il faut pourtant bien avoir à l'esprit que les limites de la région autonome du Kurdistan d'Irak ont été reconnues en 2005 par la Constitution, le Kurdistan constituant une entité au sein d'un Irak fédéral. Elles correspondent à une ligne, non matérialisée sur le terrain, que l'on appelle « *Green Line* » et qui n'est qu'autre que la ligne de retrait des troupes de l'armée de Saddam Hussein en 1991. Elle ne correspond donc ni à une discontinuité de peuplement, ni à un quelconque découpage administratif. Et c'est bien en cela que résident les contentieux<sup>2</sup> !

L'émergence de l'EIL, en juin 2014, dans la province de Mossoul, a eu de nombreuses conséquences, mais nous n'en retiendrons que deux, particulièrement importantes en ce qui concerne notre thématique frontalière. D'abord, elle a permis aux militaires kurdes (peshmergas) de renforcer leur contrôle territorial au sein de zones où ils étaient déjà présents, mais où ils devaient composer avec Bagdad. Enfin, elle a multiplié, dans cette région, le nombre d'acteurs qui luttent pour le contrôle territorial : d'une rivalité Erbil-Bagdad, nous sommes passés à un conflit multipartite qui oppose alternativement, les uns aux autres, les Kurdes du PDK, les Kurdes du PKK, les djihadistes de l'Etat islamique, les tribus arabes non affiliées à l'EI (comme les Shammar) et les milices chiites de Bagdad, censées représenter l'Etat central !

### **Des territoires disputés à la ligne de front**

En 2003, lorsque le régime de Saddam Hussein s'effondre, les forces militaires kurdes, soutenues par la coalition menée par les Etats-Unis, marchent au sud de la *Green-Line*, ligne qui marquait le retrait de l'armée irakienne en 1991 et donc, *de facto*, la limite méridionale de la région contrôlée par les Kurdes. Les peshmergas tentèrent alors de se déployer dans l'ensemble des secteurs où vivaient des Kurdes, même si dans certaines zones, ils ne représentaient déjà plus qu'une minorité (comme dans la région de Mandali au nord-est de Bagdad). Cependant, les déplacements forcés et la politique d'arabisation du régime baathiste avaient modifié la répartition démographique dans de nombreux secteurs du territoire irakien, si bien que, pour les Kurdes, ils sont considérés comme « kurdes ».

Lorsqu'en 2005, l'article 143 de la Constitution irakienne reconnaît l'existence de la région kurde autonome dans un système fédéral au nord de la *Green-Line*, les peshmergas ne se replièrent pas pour autant des secteurs où ils s'étaient déployés. Désireux de protéger tous les Kurdes et d'intégrer certains territoires stratégiques sous son contrôle<sup>3</sup>, les représentants kurdes poussèrent Bagdad à accepter de rédiger une loi (l'article 140 de la Constitution) qui devait déterminer le statut de ces territoires revendiqués par Erbil mais ne faisant pas partie de sa zone de contrôle administrative. L'article 140, extrêmement flou dans sa formulation et donc sujet à de nombreuses interprétations, eu comme conséquence de créer une bande territoriale à l'intérieur des frontières nationales irakiennes, reconnue comme des « territoires disputés » entre Erbil et Bagdad.

---

<sup>2</sup> ROUSSEL C., 2014 : « L'introuvable frontière du Kurdistan d'Irak », *Politique Etrangère*, n°2/2014, p. 63-77.

<sup>3</sup> Plus de 20 % des réserves d'hydrocarbure du pays sont localisées dans les « territoires disputés ».

A partir de cet instant, la frontière du Kurdistan d'Irak n'apparaît plus, à terme, comme devant se superposer à la *Green-Line*. Elle devient la projection de desseins antagonistes, de représentations territoriales contradictoires et controversées. Son tracé apparaît alors comme incertain, en attente de construction dans un rapport de force constant et complexe avec le pouvoir central. Dans ces conditions, la limite sud de la région autonome kurde devint, au fil des années, de plus en plus floue, au gré des mouvements de troupes tant des peshmergas que de l'armée irakienne. Frontière d'autant plus incertaine que les Kurdes sont présents au-delà de la limite constitutionnelle et qu'Erbil commença également, après 2005, à administrer et à payer des fonctionnaires en « zone kurde » au sein des « territoires disputés ». Des gestions mixtes de territoires virent le jour comme à Khanaqen (à la frontière iranienne), où deux mairies cohabitaient dans la même ville jusqu'à l'été 2014. Souvent, la police et l'armée étaient divisées en deux : les unes dépendant d'Erbil, les autres de Bagdad. Dans la province de Nineva, Erbil, et plus précisément le PDK du président Massoud Barzani, contrôlait par exemple directement l'enclave yézidi du Djebel Sindjar ; près de 3000 peshmergas du PDK y étaient alors déployés avant l'offensive de l'EI en août 2014. Aucune continuité territoriale des forces armées kurdes permettait de relier cet « îlot » peuplé en partie de Kurdes à la région autonome située à une centaine de kilomètres plus au nord. A l'inverse, les zones communautaires mixtes chrétiennes-yézidis-shabaks de la plaine de Mossoul étaient contigües au Kurdistan d'Irak.

Lorsqu'en juin 2014, les djihadistes de l'EI s'emparent d'une partie de la province de Nineva (prise de Mossoul de 10 ; prise de Tell Afar le 15), l'armée irakienne fuit la région sans résister. Dans les « territoires disputés », les peshmergas se retrouvent soudainement seuls et prennent le contrôle des territoires où ils étaient positionnés. Vide de toute présence militaire, quelques rares secteurs (comme Rabia – le poste frontalier avec la Syrie –) sont rapidement occupés par les forces kurdes qui s'y déploient<sup>4</sup>. Dans Nineva, après le 10 juin, les peshmergas se fixent dans les faubourgs orientaux de la ville de Mossoul et conservent leurs positions à Tell Kef au nord de la ville, assurant seuls, dans cette partie de la plaine de Mossoul, la protection des minorités chrétiennes, yézidis et shabaks, particulièrement nombreuses sur un territoire en forme de banane coiffant Mossoul selon une orientation nord-ouest / sud-est. Côté frontière syrienne, les peshmergas maintiennent leur présence tout autour du bourrelet montagneux du Djebel Sindjar, contrôlant les piedmonts ainsi que toute la zone sommitale de ce territoire peuplé en grande majorité par des Kurdes yézidis. Sur le terrain, une ligne de front, non active jusqu'en août, se met en place. Pour la première fois de leur histoire, des forces kurdes contrôlent seules la presque totalité des territoires de peuplement kurde en Irak.

### **Le nettoyage ethnique et religieux du territoire et le déplacement de la ligne de front**

Début août 2014, les combattants de l'EI lancent une grande offensive en direction des positions kurdes, au nord des territoires sous leur contrôle. Dans les gouvernorats de Salahedin et de Diyala, quelques rares villes tombent aux mains des djihadistes (comme Jalaoula) mais dans l'ensemble les forces kurdes résistent ; le front se stabilise, malgré des attaques sur plusieurs localités.

---

<sup>4</sup> Ce fut le cas aussi au sud de la ville de Kirkouk, dans la province du même nom, où les peshmergas occupèrent une importante base militaire contrôlée jusque-là par la seule armée irakienne.

Dans la province de Nineva par contre, les peshmergas, mal préparés et peu motivés, se retirent assez rapidement des zones de mixité communautaire (la plaine de Mossoul où les Chrétiens, les Turkmènes et les Shabaks vivent ; le Djebel Sindjar, territoire des Yézidis). A Rabia – ville frontalière de la Syrie peuplée d’Arabes – et dans le district de Zummar, zone kurdo-arabe située au sud du Tigre, les forces Kurdes reculent et abandonnent le terrain. Dans cette province, le recul des peshmergas est net. Il déclencha un exode massif de population (carte).

Au nord et à l’est de la ville de Mossoul, les combattants de l’EI occupent ainsi la plupart des villes chrétiennes (Bartalla, Qaramles, Qaraqosh, Tell Kef, Batnaya, Bashiqa). Entre mi-juin et début-août 2014, près de 12 000 familles chrétiennes se réfugient au Kurdistan d’Irak, surtout dans la province de Dohuk, d’Erbil et dans le district d’Akree<sup>5</sup>. Plus de 200 000 personnes auraient quitté le gouvernorat de Ninewa en juin et juillet, toutes confessions confondues. La peur des exactions commises par les hommes de Daesh suffisent à provoquer des départs massifs de populations. Leur stratégie de nettoyage ethnico-religieux des secteurs qu’ils sont sur le point de contrôler repose sur une politique de la terreur. Par exemple, mi-juillet, les insurgés islamistes annoncent que les Chrétiens – alors que de nombreuses familles qui avaient quitté la plaine de Mossoul en juin étaient revenues à leur domicile – doivent « se convertir, payer taxes ou être tués ». Lorsque, début août 2014, les hommes de l’EI marchent sur les localités chrétiennes abandonnées par les peshmergas, les populations civiles s’enfuient à leur tour en prévention. Les groupes religieux et ethniques sont particulièrement menacés par l’avancée des djihadistes et si les Chrétiens fuient vers le Kurdistan, les Turkmènes chiites partent vers Najaf et Karbala (15 % des déplacés de la province) ; les Shabaks, moins nombreux, vers le sud de Bagdad (province de Wassit et de Missan).

L’offensive des djihadistes dans le Djebel Sindjar débute le 3 août 2014. L’ensemble des bourgades yézidis localisées sur les piedmonts de la montagne (flanc nord et sud), en zone de plaine, tombent dans les premiers jours de l’attaque. A l’époque de Saddam Hussein (années 80), tous les villages de la montagne furent rasés et les populations relogées dans plusieurs *moudjama*-s, villes de regroupement conçues pour mieux contrôler la population et éviter que certains individus ne rejoignent la guérilla kurde. Privés de la protection montagnarde, les Kurdes yézidis sont depuis dans l’incapacité de défendre leurs agglomérations. De plus, les troupes peshmergas du PDK, menées par Sarbast Bapiri, furent accusées par les populations locales de ne pas avoir défendu le secteur. Le 5 août, les six *moudjama*-s au nord du massif sont abandonnées par les peshmergas. Les derniers défenseurs yézidis ne purent résister face aux blindés de l’EI<sup>6</sup>. Au sud, certaines populations arabes sunnites du secteur, alliées aux djihadistes, se livrèrent localement à des massacres et des enlèvements. La localité par exemple de Qodjo, vers Tell Banat, fut détruite. Ainsi, la quasi-totalité des Yézidis du Sindjar durent fuir leurs habitations soit pour rejoindre la montagne, soit pour rejoindre le Kurdistan d’Irak (carte).

Entre le 3 et le 6 août, des milliers de Kurdes yézidis ont ainsi fuit vers le Kurdistan d’Irak, en traversant les secteurs arabes dans la région de Rabia. Mais le 6, les combattants djihadistes,

---

<sup>5</sup> Source : IOM (International Organization for Migration), septembre 2014.

<sup>6</sup> Depuis que les djihadistes ont pris le contrôle de la ville de Mossoul, ils disposent d’un arsenal militaire moderne (missiles, canons, chars, véhicules blindés). Ils se sont en effet emparés du matériel de guerre américain de l’armée irakienne.

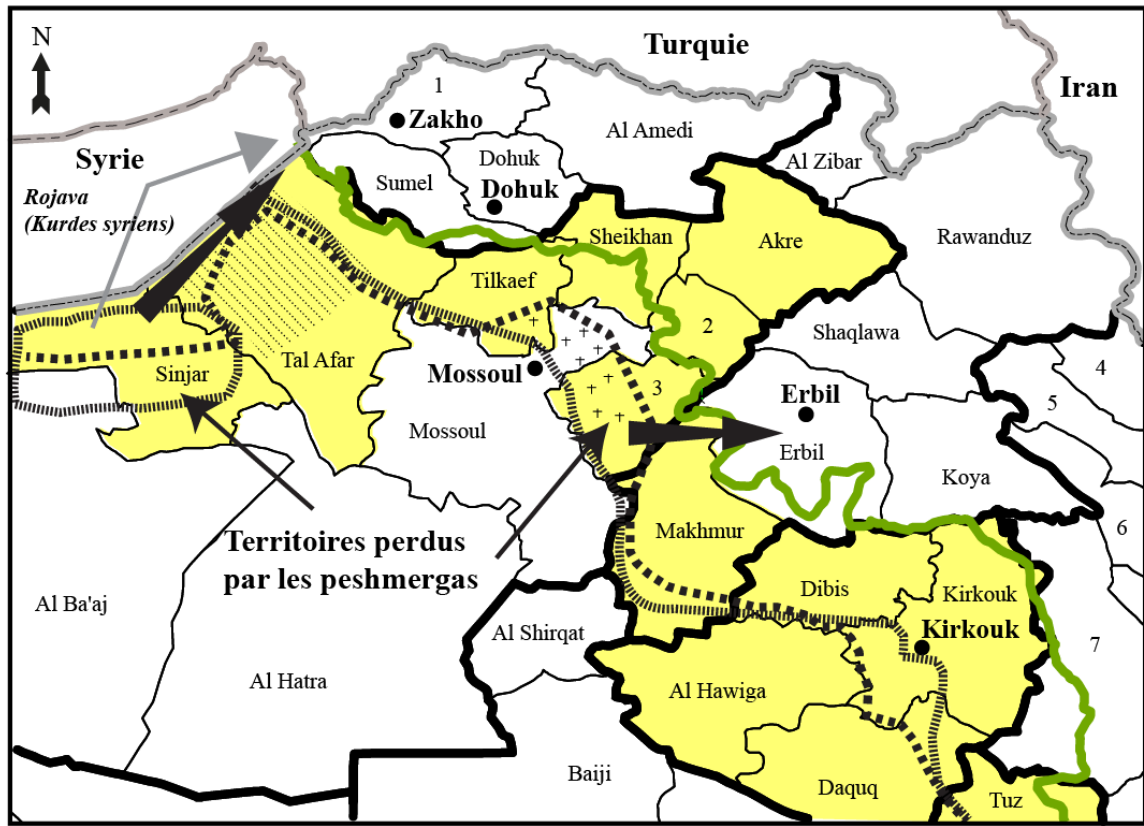
venus de Tell Afar, s'emparent du territoire tribal de la tribu Shammar<sup>7</sup>, coupant tout retrait possible vers le nord (carte). De nombreuses familles yézidis furent alors totalement encerclées, obligées de se réfugier sur les hauteurs de la montagne. L'intervention héroïque des YPG, depuis le Rojava syrien voisin situé juste au nord, permit d'ouvrir un corridor au milieu des territoires contrôlés par les djihadistes pour désenclaver, durant plusieurs semaines, le Djebel Sindjar. Plusieurs dizaines de milliers de personnes purent ainsi rejoindre le Kurdistan irakien par le Rojava entre le 8 août et le 25 septembre 2014, jour où les YPG durent se retirer face aux attaques des combattants de l'EI. Près de 75 000 familles yézidis ont dû fuir le pourtour de la montagne pour trouver refuge au Kurdistan d'Irak dans sept camps de toile (28 % d'entre eux) ou bien hors camp au sein de familles d'accueil dans les villages yézidis autour de Dohuk (12,5 %), dans des logements en location (15 %), mais aussi de manière informelle dans des constructions en chantier (38 %).

Au total, au cours de l'année 2014, près d'un million d'individus originaires de la province de Nineva, se sont déplacés en Irak, ce qui représente environ 45 % du total des déplacés sur l'ensemble du pays (2,2 millions de déplacés en janvier 2015). Cette province est, devant celle d'Anbar, celle qui a été la plus touchée par ce phénomène. A lui seul, le Kurdistan d'Irak a reçu près de 65 % des déplacés originaires de la région de Nineva ; plus de la moitié s'est installée autour de Dohuk (districts de Zakho, Simmel, Akree et Saykhan). Il s'agit surtout de populations issues des minorités yézidis et chrétiennes victimes du nettoyage ethnico-religieux tout autour de Mossoul et de Tell Afar.

---

<sup>7</sup> Située entre le Tigre et le Djebel Sindjar, la tribu Shammar est la seule grande tribu arabe sunnite à ne pas avoir soutenue Daesh dans ce secteur.

Le Kurdistan d'Irak et l'offensive de l'organisation Etat islamique  
(juin 2014-janvier 2015)



0 60 120  
Kilomètres

- 1 : Zakho
- 2 : Bardarash
- 3 : Al-Hamdaniya
- 4 : Pshdar
- 5 : Rania
- 6 : Dokan
- 7 : Chamchamal

Légende :

- frontiere internationale
- green line
- limite de présence peshmergas avant juin 2014
- ligne de front peshmergas - Daesh
- ville principale
- ++ zone de forte présence chrétienne
- ▨ territoire de la tribu Shamar
- zones disputées
- limite de district
- ▭ limite de province
- corridor ouvert par les YPG de Syrie pour secourir les Yézidis du Sinjar (août-sept. 2014)
- principal mouvement de déplacés

Sources : enquêtes, UNAMI (Erbil)

## **Les enjeux du contrôle territorial dans la province de Mossoul : la difficulté d'établir une limite de souveraineté et de penser une future frontière**

Depuis la mi-août 2014, les Kurdes, soutenus par la coalition internationale formée pour combattre l'Etat islamique et, localement par les troupes de Bagdad (dans la province de Diyala et de Salahedin), reprennent progressivement un peu de terrain et repassent à l'offensive. Dans Nineva, la ligne de front entre septembre 2014 et février 2015 a été repoussée vers le sud pour approximativement épouser l'emplacement qu'elle occupait en juillet 2014 (reprise du barrage de Mossoul, de Zummar, de la partie nord du Djebel Sindjar et progression dans la plaine de Mossoul).

Mais la reprise de ces territoires s'est réalisée grâce à l'aide du PKK et des YPG syriens qui, ayant formé des combattants yézidis dans le Djebel Sindjar après la déroute des peshmergas irakiens, prétendent dorénavant exercer un rôle dans la région. Situé juste au sud du canton de Djezireh (un des trois cantons qui forme le Rojava, cette entité kurde autonome autoproclamée de Syrie) mais de l'autre côté de la frontière syro-irakienne, le bourrelet montagneux du Djebel Sindjar constitue un atout défensif stratégique pour les Kurdes syriens, continuellement attaqués par les combattants djihadistes depuis fin 2012. Fin janvier, les YPG, après l'offensive conjointe de leurs troupes contre l'EI au nord du Djebel et de celles des peshmergas du PDK venus du Kurdistan d'Irak, invitaient les Yézidis à créer un 4<sup>e</sup> canton, sur le modèle de ceux du Rojava syrien. Le président du Kurdistan d'Irak, Massoud Barzani, a immédiatement rappelé aux responsables YPG de Syrie de ne pas trop déborder de leur cadre d'action et qu'en Irak, il restait le patron !

Dans la région de Rabia, des tensions sont réapparues entre Bagdad et Erbil pour le contrôle de la frontière irako-syrienne (Rabia). Bagdad souhaite y déployer ses milices chiites pour reprendre pied sur cet axe important Mossoul-Tell Afar-Rabia-Hassakeh (Syrie). Mais là aussi, les peshmergas doivent s'arranger localement avec les YPG qui sont à l'origine de la reprise de la ville de Rabia le 4 août, alors que l'EI s'en était emparée le 3 au dépend des forces kurdes du PDK qui l'occupait depuis le 10 juin après la fuite de l'armée irakienne. De plus, la région est le fief de la tribu Shammar d'Irak – arabe sunnite – qui, si elle n'a pas fait allégeance à l'EI, se méfie des Chiites au pouvoir à Bagdad et reste prudente dans son alliance historique<sup>8</sup> avec les Kurdes irakiens. De plus, si les Shammar entretiennent des liens anciens avec Massoud Barzani, ce n'est pas le cas avec les Kurdes de Syrie. Sur la défensive depuis l'occupation successive de leur zone d'influence par les djihadistes puis par les Kurdes depuis le début de l'année 2015, les leaders tribaux cherchent des alliances et de l'armement pour se défendre.

La multiplication des acteurs sur des micro-territoires est la conséquence de la perte de contrôle des appareils d'Etat tant en Irak qu'en Syrie. Dans la province de Nineva, la mixité ethnique et communautaire, cumulée à la proximité de la Syrie et à l'enchevêtrement des deux conflits ont généré un contexte particulièrement complexe. Des groupes comme les Yézidis et les Chrétiens, hier défendus par les peshmergas, se sont armés et autonomisés. Les lignes communautaires ne recoupent pas forcément les clivages politiques. Chez les Yézidis, on compte dorénavant des partisans du PKK, alors qu'au début 2014, le Djebel Sindjar constituait un fief PDK. Dans ces conditions, la délimitation d'une frontière méridionale pour

---

<sup>8</sup> L'entente entre les Shammar et les Barzani remonte à la fin de l'époque ottomane. Elle a été scellée par shaykh Hadij al-Yawar et le frère de Moustapha Barzani, père de Massoud Barzani, l'actuel président du Kurdistan d'Irak.



le Kurdistan d'Irak dans cette région apparaît comme de plus en plus difficile à établir, à tenir territorialement parlant et à faire accepter. L'offensive de l'EI a encore complexifié une situation qui apparaissait déjà comme inextricable avant juin 2014.

#### Bibliographie :

BIGO D., BOCCO R. & PIERMAY J.-L. (ss la dir°), 2009 : *Frontières, marquages et disputes. Cultures et Conflits*, n° 73, L'Harmattan, Paris, 139 p.

BOCCO R. & MEIER D., 2005 : « Penser la notion de frontière au Moyen-Orient », in : *A Contrario*, vol. 3, n° 2, p. 3-10.

CATTARUZZA A. & DERENS J.-A., 2015 : « Créer une frontière dans le postconflit : le cas du Nord-Kosovo et de Mitrovica », in : *Hérodote*, n° 158, La Découverte, p. 58-75.

DAKHLI L., LEMIRE V. & RIVET D. (ss la dir°), 2009 : *Proche-Orient : foyers, frontières et fractures. Vingtième Siècle*, n° 103.

FOUCHER M., 1984 : « Les géographes et les frontières », in : *Hérodote*, n° 33-34, p. 117-130.

FOUCHER M., 1991 : *Fronts et frontières*. Fayard, Paris, 690 p.

FOUCHER M., 2012 : *L'obsession des frontières*. Tempus Perrin, Paris, 240 p.

KOBAYASHI A., 2012 : *Geographies of Peace and Armed Conflict*. Routledge, London, 248 p.

RAFFESTIN C., 1992 : « Autour de la fonction sociale de la frontière », in : *Espaces et Sociétés*, n° 70-71, p. 157-164.

RAPPER G. & DE SINTES P., 2006 : « Composer avec le risque : la frontière sud de l'Albanie entre politique des États et solidarités locales », in : *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 37, n° 4, p. 241-271.

RITAINE E., 2015 : « Blessure de frontières en Méditerranée », in : *Cultures et Conflits*, n° 3, p. 11-24.

ROUSSEL C., 2014 : « L'introuvable frontière du Kurdistan d'Irak », *Politique Étrangère*, n°2/2014, p. 63-77.

ROUSSEL C., 2014 : « Les territoires kurdes d'Irak à l'heure du Daesh : nouvel enjeu frontalier », *Éditoriaux : repères sur la Turquie*, Ifri, Paris.

SANGUIN A. L., 1984 : « Le paysage politique : quelques considérations sur un concept résurgent », *L'Espace Géographique*, n° 1, p. 23-32.

THOREZ J., 2011 : « Les nouvelles frontières de l'Asie centrale : Etats, nations et régions en recomposition », in : *Cybergeo : European Journal of Geography*, n° 534.

YERASIMOS S., 1986 : « Comment furent tracées les frontières actuelles au Proche-Orient », in : *Hérodote*, n° 41, p. 123-161.